

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal de Saint-Ferdinand a adopté, lors de la séance du 8 janvier 2024, le règlement no 2024-263 de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Provencher, branche 33

Toutes les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 11 janvier 2024



**Viviana Magazzu
Directrice générale et
greffière-trésorière**